

Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire

Association La Male Beste / Lo Casse Afogat
Adresse 66 grand rue 34220 Riols

A Riols, le 5/06/2015

Procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du : 15/05/2015

Le 5/06/2015 à 11H, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Riols sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 3/06/2015. L'assemblée est présidée par M VILLEZ, assisté de Mr SELZER, en qualité de secrétaire de l'association.

11 membres de l'association sur 20 sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Démission du vice-président Philipper Guezel et des membres de sa famille.
- 2 Démission de Margaux Azzouz
- 3 Election d'un nouveau vice-président
- 4 Annulation de la formation aux premiers secours

Allocution de bienvenue :

M VILLEZ, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

...

Démissions :

Prendent successivement la parole :

Mr VILLEZ Romain et Mme VILLEROY Josiane pour la démission de Mr GUEZEL Philippe, Carole GUEZEL, Vanessa ASSIAN et Johanna GUEZEL (voir les documents en annexes) .

Mr VILLEZ Romain, a accusé du rendez-vous avec Mr GUEZEL Philippe comme à sa demande et lui a transmis un courrier de solde de tout compte (courrier du 31 mai 2015).

Mlle AZZOUZ Margaux fait aussi sa demande de démission pour des raisons de déménagement et de ce fait d'impossibilité de déplacement pour les différentes prestations..

Election du nouveau vice-président

M VILLEZ reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du trésorier. Suite à la démission de Mr GUEZEL.

1 membre de l'association se porte candidat pour le siège de trésorier à pouvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu, à bulletins secrets, sous la surveillance d'un bureau de vote composé de M VILLEZ et de Mme VILLEROY Josiane.

Résultat du dépouillement :

- Nombre de votants 11 sur 20 soit 55 % de suffrage exprimé
- Nombre de bulletins blancs et nuls 4
- Nombre de bulletins valables 7

A été déclaré régulièrement élu au score de 64% du suffrage exprimé, pour 36 % d'abstention :

1. Mr BOUDET François-Marie, demeurant, 3 rue Ancienne Caserne 34220 SAINT PONS DE THOMIERES, de nationalité Française.

Annulation de la formation aux premiers secours

La formation aux premiers secours s'est annulée suite à la faible demande des adhérents Mathieu VILLEZ nouvellement formateur PES1(secours individuel) est toutefois en mesure en mesure de recycler annuellement les adhérents possédant la formation.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M VILLEZ déclare la séance levée à 16H .

Fait à RIOLS

Le 5/06/2015

Le président

Le secrétaire